

Gironde

ENVIRONNEMENT

Pour sauver la forêt, le Conseil départemental veut la « régénérer »

Créée après les gigantesques incendies de l'été 2022 en Gironde, la Mission forêt du Département vient de rendre un premier rapport de synthèse, hier. Les solutions à mettre en œuvre sont complexes et le temps presse

Sébastien Darsy
s.darsy@sudouest.fr

Il y a urgence et le travail à venir est colossal. Nombreuses sont les menaces qui planent sur les 503 000 hectares de forêt girondine. Définir une stratégie locale est plus que jamais nécessaire. « Autrefois, tout était sous contrôle, résume Philippe Deuffic, ingénieur de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). On plantait pour avoir des pins qualitatifs. On ne se posait pas de questions, tous les indicateurs étaient au vert. » Le changement climatique a tout bouleversé. Prenant la mesure de ce nouveau défi à relever, le Conseil départemental de Gironde a lancé, aux lendemains des incendies de l'été 2022, sa Mission forêt. Une mobilisation générale des forces locales qui vient d'accoucher d'un premier rapport de synthèse présenté hier.

Dans ce document, scientifiques, sylviculteurs et responsables politiques partagent le même constat : « La forêt de demain sera différente de celle d'hier et aujourd'hui. La gestion forestière s'adaptera inévitablement et changera des modèles connus et pratiqués ces dernières décennies [...]. La rapidité des changements climatiques met la société face à l'urgence d'agir. »

Ressource à préserver

Les enjeux énumérés par les intervenants de cette Mission forêt donnent le vertige. Les menaces sont pléthoriques : les sécheresses, les incendies,



En 2009, la forêt girondine avait été complètement dévastée après le passage de la tempête Klaus. ARCHIVES DAVID LE DÉODIC / « SUD OUEST »

le développement et l'arrivée de parasites (insectes xylophages) et, bien sûr, les tempêtes. Et cela dans un contexte où la forêt est une ressource plus précieuse que jamais. Pour séquestrer le carbone (gaz à effet de serre), préserver la biodiversité et créer de l'énergie renouvelable (chaudière à bois), entre autres. Avec en toile de fond, des activités économiques à garantir : bois de construction et pâte à papier. Et à tout cela s'ajoutent des usages récréatifs à maintenir : chasses, promenades et loisirs en tous genres.

Diversifier les espèces d'arbres est l'une des principales pistes de réflexion. Contrairement aux pins maritimes, en particulier les plus jeunes, « les forêts de feuillus purs ont

été globalement plus préservées lors des incendies de 2022, décrit Grégory Caze, directeur scientifique du Conservatoire botanique national Sud-Atlantique. Elles ont une

« Cette forêt a été modifiée par l'homme de manière fondamentale. Elle est fragile et on peut difficilement la mettre à l'abri »

bonne résilience. » Contre les espèces invasives, le pin maritime est moins menacé par les chenilles processionnaires quand il est entouré de bouleaux, a constaté pour sa part l'Inrae. Qui indique aussi que

« la captation de carbone est meilleure dans les peuplements mélangés que dans les peuplements monospécifiques. » Et puis de nouveaux usages peuvent apparaître : « On peut encourager la progression des robiniers là où il y en a déjà. Cet arbre permet de remplacer le teck dans la fabrication de meubles. »

Toujours des pins

Pour autant, avertit Céline Meredieu, chargée de recherche à l'Inrae, « cette forêt a été modifiée par l'homme de manière fondamentale (les landes ont été drainées et des pins maritimes plantés, NDLR). Elle est fragile et on peut difficilement la mettre à l'abri ». Ainsi, soutient l'Inrae, le pin maritime, « fort d'une grande diversité génétique »,

reste la meilleure espèce adaptée au sol girondin. Elle restera donc largement majoritaire dans les forêts. « Attention à l'effet confondant, souligne Christophe Plomion, directeur de recherche à l'Inrae. Là où on voit des feuillus, c'est qu'il y a de l'eau dans le sol : on ne peut pas en planter partout. » Or, il convient désormais de passer d'un « système simplifié » à une « diversification plus complexe ». À cette fin, les scientifiques mènent des expérimentations dans les arboretums pour tester les espèces. Quant au Conseil départemental, celui-ci s'est lancé dans un vaste projet de pépinière à Hostens (début des travaux en 2025) pour de premiers plants disponibles fin 2026.

Des « préconisations »

Le rapport de synthèse des ateliers menés dans le cadre de la Mission forêt, présenté hier, n'est qu'un début. À terme, une liste de « préconisations » sera élaborée. Il incombera, notamment, à l'Office national des forêts et aux propriétaires terriens de les appliquer. Sachant qu'elles ne seront pas imposées. « On ne tient la main de personne, confirme Pascale Got, vice-présidente du Conseil départemental en charge de la préservation de l'environnement et de la gestion des risques. Chacun doit faire sa part. » Avec ce changement majeur de paradigme souligné par le comité scientifique de la Mission forêt : « Pour ne pas reproduire les erreurs de replantations massives successives aux tempêtes, il s'agit à présent de penser régénération plutôt que réparation. »